

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Brigitte BARLET		X	
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN	X		
13. Bernard GELLOZ		X	
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**
Muriel **BORRELY-DUBINI**

Directrice du CIAS Grand Lac
Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 21.06.2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 27 juin 2024 a été transmis le 21 juin 2024, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 27 juin 2024

Le **Président**,
Renaud BERETTI

La **Secrétaire de Séance**,
Pascale GLOUANNEC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains, ou devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240627-658-DE
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2024

Exécutoire le : 01 JUIL. 2024

Publiée/Notifiée le : 01 JUIL. 2024

Visée le : 28 JUIN 2024

ADMINISTRATION GENERALE Remboursement d'un bénéficiaire du service d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) du CIAS GRAND LAC

Monsieur le Président indique que Monsieur ~~REDA BERETTI~~, demeurant à Aix-les-Bains, est un bénéficiaire du Service d'Aide à Domicile.

Lors de son intervention le 21 mai 2024, l'aide à domicile qui est intervenue a perdu le badge bleu du logement.

Il est indiqué que le coût pour faire un nouveau badge bleu s'élève à 8 euros TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil d'administration de verser à Monsieur ~~REDA BERETTI~~ une indemnité compensatrice de 8 euros TTC pour le remboursement du badge bleu refait par le bénéficiaire.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement de 8 euros TTC correspondant au remboursement des frais de remplacement du badge bleu.

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 15
- Présents et représentés : 15
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 27 juin 2024

Le Président,
Renald BERETTI

La secrétaire de séance,
Pascale GLOUANNEC



PRISE EN CHARGE D'UNE RÉPARATION LOCATIVE (RPEL) 80

Je soussigné(e) M. _____

Localité : frégate 1

Immeuble : _____

Appartement N° : 101

M'engage à rembourser à l'OPAC de la Savoie, au titre des réparations locatives, les travaux d'entretien courant et menues réparations y compris les remplacements d'éléments assimilables aux dites réparations (décret 87-712 du 28 août 1987) désignés ci-dessous :

Badge Bleu - 8 €

pour un montant total de : 8 €

A Aix

le 24/05/24

Signature du locataire,

Nom de l'agent :

Signature



MODALITES DE FACTURATION

☐ Travaux réalisés par Entreprise (noter le montant récupérable dans la commande + joindre ce document)

☐ Montant : _____ € TTC

☐ Travaux réalisés par Régie OPAC de la SAVOIE (Rubrique RLR)

☐ Montant TTC : _____ €, soit HT (TVA 10%) : _____ €

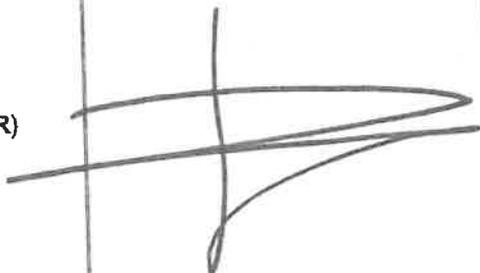
☐ Fournitures de badge, clé, télécommande, autre (Rubrique DAU) :

☐ Fournitures : _____ € TTC

REFERENCES LOCATAIRES :

CA : 067 950/50 UG : _____

Visa du Chargé de Patrimoine



Accusé de réception en préfecture
073-267303426-20240627-D60-DE
Date de télétransmission : 28/06/2024
Date de réception préfecture : 28/06/2024

Acte à classer

D60

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-06-28T11-57-07.02 (MI253953294)**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20240627-D60-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Remboursement d'un bénéficiaire du service d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) du CIAS GRAND LAC**Date de décision :** 27/06/2024**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.3. Autres**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** 3 **Multicanal :** Non
DELIB Rembrousement badge SA...**Pièces jointes :**3-1 **Type PJ :** 99_DE - Délibération
DELIB facture badge S... [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)Page de garde CA **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation
27062024.PDF [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé Date 28/06/24 à 11:57Par **BORRELY DUBINI Muriel****Transmis** Date 28/06/24 à 11:57Par **BORRELY DUBINI Muriel****Accusé de réception** Date 28/06/24 à 12:03